

PROBLEMATIQUE DES PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE.

LARABA Mouloud

Chargé de Cours

Institut des Sciences Economiques, Université de Constantine.

RESUME

Nous considérons que la détermination des prix des produits de base, même si elle est orientée par des facteurs objectifs (coûts de production, productivité, offre, demande, qualité du produit, etc....), obéit parfois également aux rapports de force existants sur les marchés mondiaux. Ces rapports de force sont tantôt en faveur des producteurs, tantôt en faveur des consommateurs, et tantôt en faveur des opérateurs intermédiaires.

INTRODUCTION

Nous avons voulu, à travers ce papier, contribuer modestement à la réflexion sur les nombreuses et pertinentes questions posées par la formation et l'évolution des prix internationaux des produits de base sur les différents marchés.

Les différentes études consacrées aux prix des matières premières portent généralement sur des aspects particuliers du problème de la formation et de la stabilisation des prix ; quelques unes seulement traitent des marchés de produits dans leur ensemble; il s'agit, le plus souvent, de produits agricoles dont la nature cyclique confère à leur marché des caractéristiques particulières qui les différencient des autres produits de base, notamment ceux d'origine minière qui se distinguent par leur sensibilité aux évolutions de la conjoncture internationale.

I- PRIX INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE ET THEORIE ECONOMIQUE

Interrogeons donc d'abord les différents courants de pensée (les plus importants) de la théorie économique sur le (ou les) mode (s) de formation des prix internationaux des matières premières. Autrement dit, étant donné la spécificité des ressources naturelles qui impose un mode de gestion et de formation des prix différents des autres produits, quelles sont les principales contributions théoriques susceptibles de nous aider dans la compréhension des problèmes posés par la détermination des prix des produits de base ?

Cette spécificité concerne, en premier lieu, la notion de "reproductibilité" des ressources naturelles. A ce niveau, il est utile, voire nécessaire, de faire la distinction entre "bien reproductible" et "bien non reproductible" dans la détermination des prix. Nous devons distinguer les produits agricoles qui sont

reproductibles des produits miniers qui ne le sont pas. Sur la base de cette spécificité, la conception classique considère que « c'est le coût de production qui règle en dernière instance le prix des marchandises, et non, comme on l'a souvent avancé, la proportion entre l'offre et la demande » (Ricardo). Ricardo rejette donc la loi de l'offre et de la demande et consacre son analyse aux avantages certains que procure l'échange international.

Surgit donc la question de la répartition de l'avantage et du gain de l'échange. En effet, il est apparu que si les échanges se font sur la base des coûts de production, la répartition de l'avantage du commerce ne serait pas équitable. C'est ainsi que J. S. Mill introduisit la loi de l'offre et de la demande. Cette loi lui permit de déterminer les quantités et les prix.

Mais la spécificité des ressources naturelles a rendu nécessaire un autre type d'analyse qui est celui de l'application de la rente foncière aux échanges internationaux de matières premières; la rente est-elle issue d'un transfert international ? La rente est-elle l'effet du prix ou en est-elle la cause ? Le monopole du sol (ou du sous-sol) donne-t-il au propriétaire le droit de prélever une rente de monopole, induisant donc pour les ressources naturelles un prix de monopole ?

C'est dans cette optique que s'inscrit, à notre avis, l'approche de P. Sraffa ; son analyse semble s'articuler sur la notion de rareté. "La rareté de la terre fournit ainsi la base d'où surgit la rente". Cela nous amène à nous poser la question fondamentale suivante : quel est le rapport entre la rente et la rareté ? Pouvons nous dire, aujourd'hui, en 1996, que les matières premières, qu'elles soient d'origine agricole ou minière, sont rares ? Schématiquement, pour Sraffa, les terres et les ressources minérales utilisées dans la production sont (par analogie aux biens non fondamentaux) des facteurs de production non fondamentaux. En effet, elles entrent dans la fabrication des autres marchandises mais ne sont pas produites par elles. En conséquence, leur prix ne peut pas être déterminé comme celui des autres biens, et fait l'objet d'une formalisation spécifique : la rente. D'une manière générale, cette approche théorique explique la détermination des prix internationaux des produits de base par l'analyse de l'offre et des coûts de production. Les prix sont déterminés par les seules méthodes (nationales) de production, et indépendamment des préférences des consommateurs. Ceci renvoie à l'étude des mécanismes d'apparition des rentes de différentes espèces et de leur appropriation. La "rareté" des sols et des sous-sol, la différence de qualité de leurs produits, la proximité des marchés de consommation, etc., confèrent à leurs propriétaires certaines rentes. Là encore se pose le problème du rapport entre ces "rentes" et les prix internationaux des matières premières.

Quant à l'approche marxiste de la rente, appliquée aux ressources naturelles, elle conduit à accorder une place importante à la demande dans la détermination des prix de certaines marchandises. Marx note « qu'en dehors d'elles (les rentes différentielles et absolues), la rente ne peut découler que d'un prix de monopole, proprement dit, qui ne détermine ni le prix de production, ni la valeur de la marchandise, mais la demande et le pouvoir d'achat des clients ».

D'autres auteurs marxistes tenteront de montrer qu'il y a d'autres sources de rente, et en particulier celle issue d'un transfert international. La rente est prélevée dans le pays importateur qui frappe la matière première d'un impôt spécifique. De ce fait, il y aurait transfert puisque le surprofit dégagé par le processus de production le moins coûteux n'est pas réalisé dans la zone productrice (du moins pour la part exportée). Ainsi l'existence d'une rente renvoie à l'articulation du rapport de propriété avec les autres rapports économiques et sociaux. Quant au niveau de cette rente, il dépend d'un rapport de force dans lequel interviennent nécessairement le degré d'organisation du monopole collectif des propriétaires (exemples des Organisations de producteurs de matières premières : OPEP, CIPEC, OIC, etc.), les moyens dont il dispose, etc..

Enfin, une autre conception marxiste, notamment celle d'A. Emmanuel, considère que le salaire reste la variable primordiale dans la formation des prix d'équilibre internationaux. Les salaires se différencient par zones géographiques, indépendamment des fluctuations des bourses de marchandises ; leur différenciation internationale est un facteur décisif dans la détermination des prix.

Il nous semble, ainsi, que l'intérêt des approches classique et marxiste dans le domaine des prix des ressources naturelles est essentiellement leur contribution à la définition des concepts de rentes, différentielles et absolue (ou de monopole).

Quant à l'analyse néoclassique des fluctuations des prix des produits de base, elle reste jusqu'à présent marquée par l'approche de l'équilibre partiel. Dans ce contexte, l'instabilité des prix est la conséquence d'une configuration partielle des élasticités de l'offre et de la demande qui s'opposerait à ce que leur ajustement se fasse de manière efficace. C'est ainsi que certains auteurs ont mis l'accent sur le rôle de la demande dans la détermination des prix mondiaux, et les mécanismes de détermination de ces derniers sont expliqués par les élasticités - prix de la demande de produits de base. La baisse des prix, par exemple, est alors justifiée par une élasticité - prix de la demande de ces produits inférieure à l'unité. Mais une demande inélastique par rapport aux prix peut signifier, selon une autre approche, la possibilité d'écouler la même quantité, ou presque, quel que soit le prix. Dès lors, l'étude de cette élasticité n'est d'aucun recours pour rendre compte de la baisse même des prix des matières premières, mais elle est surtout utile pour expliquer la stagnation de l'écoulement due à la baisse des prix.

D'autres auteurs ont fait appel à la faible élasticité - revenu de la demande de produits de base. Mais il s'est avéré que la plupart des matières premières, même les produits agricoles, sont considérés comme étant des produits de luxe, et disposent donc d'une élasticité - revenu de la demande assez grande ; et ce type d'approche ne rend pas compte de la baisse des prix des matières premières.

D'autres auteurs, encore, sont allés plus loin en se basant sur le mouvement de la demande par rapport à l'augmentation du revenu et de la production des pays acheteurs. Là encore, on doit se poser la question de savoir si ce rapport influence-t-il les prix, et intéresse-t-il les producteurs beaucoup plus que le rapport de la demande à leur propre production ?

Mais admettre, comme le supposent en général ces différents types d'analyse, que les prix internationaux des matières premières sont déterminés uniquement par la demande mondiale, c'est oublier que de nombreux produits ont connu des tendances inverses : à titre d'exemple, le prix du bois a augmenté malgré le développement des produits de substitution et la baisse relative de la demande ; la consommation de pétrole s'est accrue considérablement durant les dernières décennies, mais son prix a connu d'importantes baisses.

Cependant, le renouveau de la pensée néoclassique dans le domaine des ressources épuisables, c'est l'apport de Hotelling (1931) (1) et de ses successeurs (Solow). Leur approche a mis en lumière certains facteurs d'évolution du prix à long terme d'une matière première non renouvelable. Leur conclusion, de manière générale, est que le prix d'une ressource non renouvelable doit nécessairement évoluer à un taux égal au taux d'actualisation « sur une exponentielle qui doit rejoindre le niveau de prix du plus proche substitut le jour où les réserves sont épuisées », et ce en situation de concurrence entre les producteurs ; cependant, il est indispensable que les réserves soient totalement connues et que l'accès à celles-ci soit également libre (2). « Le prix d'une ressource naturelle croît avec le taux d'intérêt ». Si le prix net augmente comme le taux d'intérêt, les propriétaires des mines seront à chaque période indifférents entre extraire et conserver ; la production pourra alors être égale à la demande au prix courant (prix net plus coût d'extraction).

Comme les précédentes approches, ce dernier type d'analyse présente de nombreuses insuffisances : la mauvaise connaissance de la demande, dans les décennies à venir, et des réserves, ainsi que celle de l'évolution des coûts d'extraction ; de même, la structure des marchés rend difficile l'acceptation de ce type d'approche, puisque les décideurs ne sont pas dans tous les cas les propriétaires.

Ainsi, l'analyse économique de la question des prix met en évidence, d'une manière générale, la coexistence de deux logiques : une logique d'offre et une logique de demande. Dans le premier cas, le rôle principal, en matière de prix, est attribué aux offreurs, alors que dans le second, c'est le marché qui, en dernier ressort, sanctionne la décision des offreurs de produits en question.

La théorie économique contient, donc, cette dualité d'approche : certains auteurs ont insisté sur les aspects de l'offre, d'autres sur la logique de la demande.

Ainsi, présentées brièvement, les différentes approches théoriques restent, le plus souvent imprécises, voire ambiguës, dans leur analyse des ressources naturelles, et notamment celles qui sont non renouvelables. C'est essentiellement autour du phénomène de la rareté que se cristallisent toutes les difficultés d'intégration des ressources naturelles dans l'analyse théorique. En effet, théoriquement, les mines et les terres agricoles ont des prix de production différents. Le prix de production, dans une industrie donnée, est défini comme étant le prix qui rémunère les facteurs de production dans des conditions normales. En d'autres termes, il permet la réalisation d'un taux de profit moyen. Dans le cas des matières

premières non renouvelables, comme c'est le cas du pétrole par exemple, il est souvent fait appel à la notion de "prix de reproduction"(3). Celui-ci est défini comme excédant le prix de production du coût moyen de reconstitution des gisements. Dans ces conditions, si le prix du marché de la matière première est inférieur au prix de production des mines marginales, c'est-à-dire celles dont les coûts sont les plus élevés, mais qui sont nécessaires pour satisfaire la demande, celles-ci seraient contraintes de fermer et de quitter l'industrie puisque leurs investissements ne seraient rémunérés qu'à un taux inférieur au taux de profit moyen. Dans ce cas, on assisterait à une insuffisance de l'offre qui conduirait par la suite à une hausse des prix. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le prix du marché se situait, pendant une certaine période, au-dessus du prix de production des mines les moins efficaces, cela engendrerait des profits dans toute l'industrie considérée et, dans le cas de faibles barrières à l'entrée, l'accès de nouveaux producteurs conduirait à une offre excédentaire et à une baisse ultérieure des prix.

Etant donné l'existence d'un seul prix de marché et de plusieurs prix de production, il en résulte un dégagement de rentes différentielles que s'accaparent firmes et Etats producteurs.

Toutefois, certaines conditions doivent être réunies pour que des Etats producteurs ou des firmes productrices puissent s'approprier de telles rentes. La première condition, et la plus importante, est l'absence de substitut à un prix identique ou très proche de celui du produit de base en question ; en effet, dans le cas contraire, une hausse de son prix serait en mesure de réduire la demande en accélérant les substitutions. La deuxième condition est d'empêcher l'apparition de nouveaux producteurs, à la suite d'une augmentation de prix, en dressant des barrières à l'entrée du marché : ces barrières peuvent être d'ordre financier ou d'ordre technologique. Enfin, l'autre condition importante et nécessaire à la création et à l'appropriation des rentes est l'indispensable cohésion entre les principaux producteurs - qu'ils soient Etats ou Firmes - notamment par leur entente sur un contrôle collectif de l'offre. Cependant, nous devons noter que seule l'industrie pétrolière a pu réunir, durant une période de son évolution, ces conditions. Pour les autres matières premières, notamment non énergétiques, il serait difficile de réunir ces conditions dans la mesure où, même au niveau des "marchés de producteurs", rares sont les cas où convergent les intérêts et les objectifs des principaux producteurs et exportateurs des produits de base considérés. Par contre, certaines de ces conditions peuvent être réunies au niveau de la transformation et de la commercialisation de quelques matières premières pour lesquelles, d'une part, les barrières à l'entrée sont parfois très élevées et, d'autre part, le nombre d'acteurs à ce niveau est très restreint. Mais, étant donné l'intégration des grandes firmes, il est difficile d'estimer les prix de production et, partant, d'évaluer l'ampleur des rentes.

Il convient d'en déduire que le prix de production des mines les plus défavorisées est seul à orienter l'évolution à long terme du prix du marché. Les facteurs qui déterminent cette évolution doivent donc être recherchés au niveau du prix de production des mines les moins efficaces.

Ainsi, assistons-nous à une situation où la fonction sociale du prix, qui est celle de répartition du revenu, s'efface devant sa fonction de mesure de la rareté ?

Nous comprenons ainsi que les insuffisances de la réflexion théorique sont essentiellement dues à son caractère irréaliste, voulant ignorer que les conditions économiques et politiques prévalant au niveau international ne sont pas celles qui règnent au niveau national.

Toutes ces théories et tous ces concepts constituent des apports, certainement très positifs, pour la compréhension des transformations qui ont eu lieu à l'échelle mondiale. Cependant, ils n'éclairent que partiellement l'ensemble des phénomènes et de leurs rapports.

Ainsi, il nous semble que toute tentative de réflexion sur une conceptualisation des prix internationaux des matières premières doit nécessairement inclure dans son analyse aussi bien les catégories économiques que les aspects non économiques qui exercent des effets directs et indirects sur les prix mondiaux.

D'autre part, aussi utiles qu'elles soient, ces approches théoriques ne rendent pas compte de la réalité observable que connaissent les marchés mondiaux des matières premières. Il s'agit pour nous, donc, d'interroger le réel pour tenter de dégager des éléments nouveaux susceptibles d'aider à la compréhension des problèmes relatifs aux prix internationaux des produits de base. La complexité des mécanismes de formation des prix des matières premières mérite que l'on s'efforce à pousser plus loin l'analyse.

II- STRUCTURE DES MARCHES ET DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

L'étude de la structure des marchés et des prix mondiaux des produits de base peut être abordée à travers l'analyse des modalités de fonctionnement des marchés mondiaux des produits de base. D'une part, il est nécessaire de dissocier les différents opérateurs et, d'autre part, il faut aussi identifier l'ensemble des marchés des matières premières. Ces éléments d'analyse constituent des outils essentiels pour la compréhension des tensions constatées depuis plusieurs années sur ces marchés.

a) - Diversité des marchés et complexité des structures

L'approche structurelle des marchés mondiaux des matières premières nous fera d'abord découvrir les différents opérateurs qui sont : les producteurs, les firmes multinationales, les négociants internationaux, et les acheteurs (consommateurs). Ces différents opérateurs, par leurs activités spécifiques, par leur diversité, par leur concentration, et parfois par leur dépendance à l'égard de ces marchés agissent pour atteindre des objectifs différents et souvent opposés.

Quant aux facteurs déterminant l'offre et la demande des produits de base nous devons remarquer l'utilité de la distinction entre l'offre et la demande sur un marché et l'équilibre production-consommation. C'est cette distinction fondamentale

qui permettra de rechercher les différences profondes entre les évolutions des prix à court, à moyen et à long terme.

Quant à l'approche de la question des prix des matières premières, elle est rendue difficile pour deux raisons essentielles : d'une part, la forte hétérogénéité des prix du fait de leur nature différente, puisque nous retrouvons des prix de concurrence, des prix de monopole, des prix boursiers, des prix de contrat, etc..., et, d'autre part, l'insuffisance de l'outil statistique qui ne permet pas souvent d'établir des séries qui soient longues et homogènes, et qui rend difficile, de ce fait, toute comparaison.

Les prix des matières premières sur lesquels nous nous interrogeons relèvent bien sur de la statistique, mais ils relèvent aussi et surtout de l'analyse car il existe différentes catégories de prix, spécifiques à chaque type de marché, et ce qui importe le plus pour nous c'est de savoir quels sont les principaux éléments qui ont été derrière l'évolution de ces prix et quels ont été les résultats ?

Les marchés mondiaux des principaux produits de base connaissent depuis plusieurs années un grand déséquilibre et une tension accrue. Selon l'une des règles les plus élémentaires de l'analyse économique, le prix de tout produit résulte de la confrontation d'une offre et d'une demande. Cependant, cela ne suffit pas à rendre compte de la manière dont se forment les prix et comment ils évoluent. D'autre part, s'offre et la demande d'un produit donné sont étroitement liées à la production et à la consommation, elles sont également liées à l'idée que se font, notamment à l'avenir, tous les opérateurs directement concernés par le marché et agissant dans celui-ci.

La caractéristique principale demeure, d'une manière générale, l'instabilité des marchés. Nous observerons que cette instabilité touche toutes les catégories des produits de base. De ce fait, il est utile, voire nécessaire, de distinguer les causes structurelles des causes conjoncturelles de l'instabilité des prix. Si l'analyse structurelle nous fait observer qu'à chaque type de marché correspond un mode de détermination des prix, l'analyse conjoncturelle doit être relativisée car les marchés des matières premières sont souvent imprévisibles et des retournements de tendance peuvent être observés de manière très brutale. En effet, certains aspects qui caractérisaient, il y a quelques années, certains marchés ne le sont plus.

b) - L'équilibre offre-demande est-il déterminant ?

Ainsi une question s'impose : les facteurs déterminants des prix des produits de base sont-ils uniquement des facteurs d'offre et des facteurs de demande ? Où y a-t-il des forces sous-jacentes à l'évolution à long terme des prix ? D'autre part, les expériences passées, ou celles existant actuellement, de formation de cartels de producteurs, ou encore les tentatives de mise en oeuvre de politique de stabilisation des marchés, peuvent-elles modifier l'évolution à long terme des prix, et dans quelle mesure ? En d'autres termes, pour mettre fin à ces instabilités, ou du moins

pour les atténuer, doit-on agir sur des prix déjà influencés par le marché, ou bien doit-on agir sur les déterminants des prix ?

Les mécanismes de formation des prix des matières premières s'articulent essentiellement autour des éléments déterminant les cours boursiers (qui sont les prix de référence) et des différentes formes d'ajustement des prix en dehors du marché boursier.

Il nous paraît très important, pour expliquer la formation et l'évolution des prix mondiaux des produits de base, de dépasser le cadre théorique habituel, et de pousser l'analyse jusqu'à ce qu'elle rende compte de la réalité observable. Pour cela, un autre type d'approche des prix internationaux des matières premières nous semble nécessaire. En effet, d'autres interrogations très importantes s'imposent: d'une part, pourquoi y-a-t'il, certes, chute générale, mais aussi chute inégale des différentes catégories de prix des produits de base ? D'autre part, il nous semble que certaines politiques suivies par les pays industrialisés (politique d'exportations offensives, protectionnisme, etc..) entravent le bon fonctionnement des marchés. Aussi, plusieurs interrogations nous obligent à considérer la monnaie, élément essentiel dans l'échange, comme instrument de pouvoir : pouvoir économique, mais aussi pouvoir politique ; de ce fait, la compétition entre les pouvoirs monétaires a-t-elle également des effets sur les prix mondiaux ? Deux remarques importantes, nous semble-t-il, doivent être faites à ce niveau: d'une part, les pays en voie de développement ne participent pas aux décisions concernant l'organisation et le fonctionnement du système monétaire international; d'autre part, ces pays subissent les effets positifs et négatifs de ce système, tout en demeurant loin des compétitions entre les pouvoirs monétaires.

CONCLUSION

Pour résumer, nous dirons que l'étude des mécanismes de détermination des prix internationaux des produits de base ne peut être limitée aux seuls éléments économiques, mesurables et non mesurables, car ils ne permettent pas, à notre avis, de saisir l'ensemble des conditions de l'échange. De ce fait, d'autres éléments non économiques sont nécessaires pour compléter l'analyse. En effet, il nous semble que l'analyse économique ne rend pas compte du poids des facteurs politiques qui sont parfois décisifs. Ce type d'analyse est encore plus que nécessaire pour des ressources naturelles qui requièrent une importance et une sensibilité très élevées aux aspects stratégiques : les ressources énergétiques et certains métaux de base sont des exemples très significatifs sur ce plan.

- (1) Hotelling : "The Economics of exhaustible Ressources" Journal of Political Economy, N°39, pp137-175, 1931.
- (2) Ce sont les deux principales conditions pour que l'analyse ait un sens.
- (3) Voir J. P. Angelier « La rente pétrolière », Edition du CNRS, Collection "Energie et Société", Paris 1976.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- **Jean Pierre Angelier** : "La rente pétrolière". Edition du CNRS, Collection Energie et Société, Paris 1976.
- 2- **Patrick Guillaumont** (Ouvrage collectif sous la Direction de P. Guillaumont) "Prix des produits primaires et développement", Ed. CNRS, Paris 1982.
- 3- **Francis Bidault** : "Rentes minières et échanges internationaux". Cahiers d'Economie politique N°5, PUF 1979.
- 4- **Serge Calabre** : "La conjoncture sur les marchés internationaux des produits de base, contrainte pour le développement endogène", Revue Tiers-monde, t XX /I, N°104, oct-dec 1985.
- 5- **Philippe Coste** : "Aspects politiques du contre-choc pétrolier", Revue de l'énergie N°391, Avril 1987.